

20200304-6

Délibération du Conseil d'administration de l'établissement public

Paris Musées

Séance du 4 mars 2020

Objet : Contrat entre Paris Musées et Ateneum Art Museum (Helsinki), relatif à l'organisation de l'exposition « Ilya Répine », présentée au Petit Palais du 13 octobre 2020 au 31 janvier 2021

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2221-1 et suivants et L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG-153/DAC-506 en date des 19 et 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le contrat entre Paris Musées et Ateneum Art Museum, relatif à l'organisation de l'exposition intitulée « Ilya Répine », présentée au Petit Palais du 13 octobre 2020 au 31 janvier 2021.

Article 2 : Les dépenses relatives à l'organisation de cette exposition seront imputées sur le budget de fonctionnement de Paris Musées, exercices 2020 et 2021.

Par délégation, la Directrice générale

Delphine LÉVY